

Valérie BOYER
Députée des Bouches-du-Rhône
Adjointe au Maire de Marseille
Grand Projet de Ville - Projets de Rénovation Urbaine
Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Monsieur Eugène CASELLI
Président de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole
BP 48014 – 13567 Marseille Cedex 02

Marseille, le

21 OCT. 2009

N.Réf. VB/JR/489/09

Objet : U475 et propriété municipale de La Denise – La Valentine (11°)

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'attirer votre bienveillante attention sur l'inquiétude des habitants de la Valentine et des Accates (11°) au sujet de nouvelles rumeurs de construction de la U 475 sur la propriété municipale de La Denise et à travers le quartier de La Valentine.

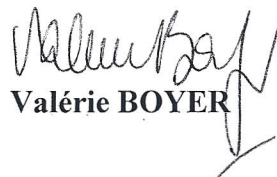
Comme le rappellent les Présidents des CIQ de la Valentine et des Accates/Quatre saisons dans les courriers ci-joints, des engagements écrits avaient été pris par la municipalité en 2004 en faveur de la construction d'un groupe scolaire, d'une crèche, d'une maison de quartier et d'un jardin public couvrant la totalité de l'espace boisé classé (5 ha).

Les nouvelles rumeurs de construction de la U 475 à travers le quartier et plus particulièrement la propriété municipale de la Denise suscitent une mobilisation forte des valentinois contre la saturation de la circulation, la traversée de poids lourds, la pollution, la vitesse excessive, les risques pour les enfants, la démolition d'un parking essentiel et la destruction d'un poumon vert du quartier.

Attachée comme les valentinois à la préservation de l'environnement et à la qualité de vie de ce noyau villageois, je vous serais extrêmement reconnaissante de bien vouloir me préciser les intentions de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole quant à la réalisation de la U 475 afin que je puisse en informer la population.

Confiante dans la suite que vous réserverez à cette requête légitime, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération.

Bien à vous



Valérie BOYER

PJ